



Editorial

Notre association, fondée en mai 2001, a déjà une riche histoire avec la reconstruction de l'orgue Kern en tribune, inauguré en octobre 2008, et la restitution de l'orgue de chœur Clergeau - Charles Didier-Van Caster - Jean-Baptiste Didier inauguré en janvier 2008. Le confortement en cours du beffroi et de la nef de l'église, inscrite aux Monuments Historiques, qui abrite les deux instruments et des objets classés, également en restauration (photo ci-contre), incite à élargir nos buts à l'entretien et la mise en valeur de tout ce patrimoine.

C'est pourquoi ce numéro 18 du "petit journal" est adressé à tous les adhérents anciens ou actuels, à tous les parrains de tuyaux, ainsi qu'à tous les donateurs pour le confortement du bâtiment, qu'ils aient contribué via la Fondation du Patrimoine ou via la souscription paroissiale gérée par les Amis des Orgues (voir ci-après le compte rendu de la trésorière lors de la dernière Assemblée Générale).

Ce journal permet de tous vous inviter à l'AG Extraordinaire qui modifiera les statuts afin d'en compléter l'objectif, d'élargir la composition du Conseil d'Administration et du bureau, et d'adapter le mode de désignation du président.

Avec la réouverture prochaine de l'église, l'inauguration de ses objets classés restaurés et la reprise des cours et des concerts d'orgue en 2015, vous aurez à coeur de donner un nouvel élan à notre association en adhérant ou en ré-adhérant. (adhésion valable pour un an à compter de la date d'adhésion ou de ré-adhésion)

Invitation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Lors de la dernière Assemblée Générale du 26 octobre dernier dont vous trouverez ci-après le compte rendu, il a été proposé et accepté l'idée de faire évoluer notre association afin qu'elle devienne l'Association des **Amis des Orgues** et du **Patrimoine** de l'église Saint Martin de Bayon. Pour ce faire, vous êtes invité à participer à une

Assemblée Générale Extraordinaire

qui aura lieu le
samedi 5 avril 2014 à 10h
salle polyvalente
rue de Straelen, à Bayon

dont l'objet sera de valider les nouveaux statuts de l'association. Les nouveaux membres qui s'intéressent plus particulièrement au patrimoine, ceux dont l'intérêt va plutôt aux orgues ainsi que ceux qui sont intéressés par les deux thématiques seront les bienvenus.

Notez notre prochain concert : **3 voix et un piano**

samedi 24 mai 2014 à 20h 30

Centre Culturel Henri Gaudel à Bayon



Statue en restauration recouverte de pulpe de papier

Compte rendu de l'AG ordinaire 2013

par Ginette CLAIRE, secrétaire

L'association compte 40 adhérents dont 17 sont présents et 15 sont représentés. Le quorum étant atteint, le président Jean-Baptiste DIDIER ouvre l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2013.

Rapport moral

- Fonctionnement de l'association

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 20 avril 2013. En octobre 2013 édition du numéro 17 du «Petit journal des orgues» pour informer nos adhérents sur les travaux de l'église.

- Demande de subventions

Un dossier de demande de subvention de fonctionnement a été déposé à la mairie fin février 2013. La mairie de Bayon a attribué une subvention de 250 euros.

- Dons pour les travaux de l'église

A l'initiative de Mariette DIDIER, trésorière, et en accord avec la paroisse, 2500 courriers ont été envoyés et distribués dans les villages de notre secteur paroissial. Les dons collectés à ce jour se montent à 3.340 €, auxquels s'ajoutent 46 € des tricots de Pierrette GIURIATO vendus lors du marché de Noël et le bénéfice (419,84€) du concert donné en mai 2012 au centre culturel H G., ce qui fait un total de 3.805,84 € à reverser à la commune de Bayon.

- Marché artisanal de Noël 2013

L'organisation du marché de Noël par Ginette CLAIRE demande beaucoup de travail et la manifestation ne sera pas renouvelée cette année. Notre association veut se recentrer sur ses activités principales, les concerts d'orgues, la musique et la pédagogie autour de l'orgue. Il est vrai que toutes les actions et animations que nous avons faites comme les gaufres, les marchés de Pâques et de Noël, étaient organisées pour trouver un financement pour l'orgue. Nous ne sommes plus dans le même contexte puisque l'orgue est intégralement payé, l'association ayant versé plus de 60.000 euros à la commune. La décision de ne pas reconduire le Marché de Noël avait été adoptée par 7 voix pour et une abstention lors du dernier conseil d'administration le 20 avril 2013. Le Marché artisanal de Noël 2012 avait dégagé un bénéfice de 765,32 €.

- Les cours d'orgue avec le professeur Vincent DANIEL sont donnés sur l'orgue de l'église Saint Jacques de Lunéville et sur l'orgue de Villacourt. Le nombre d'élève est en baisse.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier 2013

Mariette DIDIER fait la lecture du compte de résultat du bilan recettes et dépenses de l'année 2013 sur l'exercice du 16 octobre 2012 au 15 octobre 2013. Ces comptes ont été vérifiés par Marie-José VOGIN. La trésorière précise que les cotisations sont comptabilisées sur 2 années civiles, car nous sommes en retard et nous venons de régler notre cotisation juste avant l'A G pour pouvoir voter. Il faudrait payer la cotisation en début d'année, nous ferons un petit mot en 2014 par courrier à nos adhérents. (NDLR : ce petit journal en tient lieu)
Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant du CA

Conformément aux statuts le Conseil d'Administration est renouvelable par tiers chaque année.

Les trois membres élus en 2010 constituent le tiers sortant : Ginette CLAIRE, Jean-Louis DESPONT et Jacques PIERRON. Les trois sortants souhaitent poursuivre leur action au sein du CA et Mr Jean MICHEL est également candidat. Un vote à bulletins secrets désigne les trois membres élus pour trois ans qui sont Ginette CLAIRE, Jean-Louis DESPONT et Jean MICHEL. Jean-Baptiste remercie Jacques PIERRON pour sa participation au C A depuis de nombreuses années.

Budget prévisionnel 2014

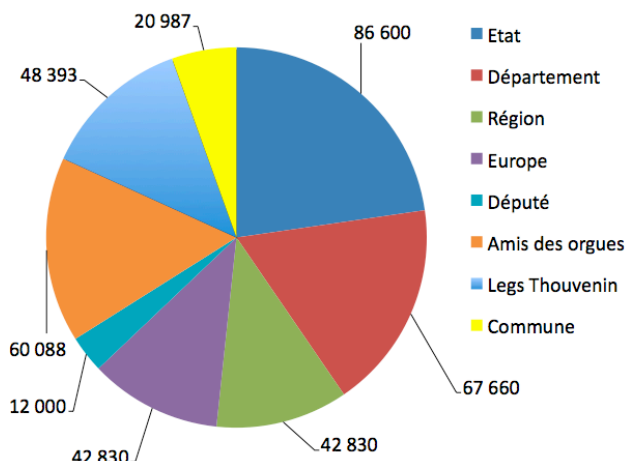
La trésorière fait la lecture du budget prévisionnel 2014. Un concert est prévu au Centre Culturel Henri Gaudel en mai 2014, avec les mêmes artistes (trois voix et un piano) qui nous avait fait don de la recette pour financer les travaux de l'église. Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Entretien de l'orgue

Jean-Baptiste DIDIER vient régulièrement voir l'orgue et a constaté le passage de la maison KERN pour l'entretien de l'instrument. Il est satisfait des contrôles mécaniques et des accords qui ont été réalisés. Michel CLAIRE précise que cet entretien est fait tous les ans et payé la mairie, conformément à son engagement envers le ministère de la Culture pour obtenir sa subvention de 86.600 euros lors de la reconstruction de l'orgue. Le contrat de maintenance était une prestation obligatoire et liée à la reconstruction proprement dite lors de l'appel d'offres. Jean-Baptiste DIDIER évoque un désagrément dans l'église tous les ans à l'automne. Ce sont des centaines de mouches et coccinelles qui entrent dans l'église et tombent dans les tuyaux de l'orgue. Il y a aussi plus de taches au plafond à cause de ces insectes.

Bilan financier définitif de l'orgue KERN

Michel CLAIRE distribue aux adhérents présents le Bilan financier définitif de la reconstruction de l'orgue de tribune inauguré en 2008. Mariette DIDIER précise que la dernière facture de l'orgue a été payée en 2008 pour un coût total HT de 381 388 euros qui ont été financés comme suit :



Après l'état et le département, l'association est le 3e plus gros contributeur

Travaux de l'église

L'échafaudage a été posé en juin. Michel CLAIRE rappelle que l'église est inscrite aux Monuments Historiques et qu'elle fait partie des bâtiments protégés. De ce fait un permis de construire visé par la DRAC de Lorraine était nécessaire. Ce permis a été reçu en juillet et les travaux ont commencé début septembre. Les tailleurs de pierre de l'entreprise Hory-Chauvelin ont commencé à remplacer les pierres en mauvais état et à les renforcer à l'aide d'épingles en inox, avec un nettoyage complet et la réfection des joints. Les coupoles seront recouvertes de zinc, les problèmes d'humidité des écoulements extérieurs seront assainis. La durée des travaux est prévue pour un an, et la réouverture se fera après le passage de la commission de sécurité.

Pour les œuvres d'art qui ont été classées au titre des monuments historiques, la Mise au Tombeau, la Vierge de Pitié (piéta), la Trinité ainsi que les statues de Saint Roch et de Sainte Marguerite, la restauratrice a commencé la dépose des éléments du sépulcre, et le travail de restauration est en cours. Suite à une réunion de chantier, la DRAC a demandé des travaux supplémentaires dans les deux chapelles : remplacement du crépi par un enduit à la chaux pour permettre à la pierre de respirer.

Michel CLAIRE propose une réflexion pour l'avenir de notre association et de notre église, et soumet l'idée d'élargir les statuts en devenant une Association des Amis des orgues et du Patrimoine de l'église de Bayon. Jean-Baptiste DIDIER pense que cela peut être intéressant et que nous allons y réfléchir et il remercie la mairie pour les travaux de l'église. Il faut aussi envisager à la réouverture de l'église avec une inauguration des deux chapelles restaurées et un concert d'orgue. Comme il n'y a pas de questions, Jean-Baptiste DIDIER clôt cette assemblée générale ordinaire et invite les personnes présentes au verre de l'amitié.

ADHESION & BOUTIQUE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : e-mail :

Je souhaite (ré) adhérer à l'Association (*)

cotisation de 10 € → =

Je souhaite devenir Membre Bienfaiteur

don de 30 € → =

Je commande la brochure :

Les grandes orgues de Bayon

..... 10 € (+ 2,50 euros de frais) → =

Je commande le CD souvenir de l'orgue Didier Van Caster

T. Bohlinger, O. Schmitt, V. Lescalier, A. Schuhmacher.

..... 10 € (+ 2,50 euros de frais) → =

Je commande le CD de l'orgue Kern Portraits n° 1

Enregistré par Frédéric Mayeur

..... 16 € (+ 2,50 euros de frais) → =

Je commande le CD Cérémonies Religieuses en Lorraine

Enregistré partiellement sur l'orgue Kern par Dominique Bréda

..... 16 € (+ 2,50 euros de frais) → =

Total : =

Ci-joint un chèque du montant total à l'ordre de « Association des Amis des orgues de Bayon » à retourner à :

Ginette CLAIRE 1, rue de Baccarat 54290 BAYON
Tél : 03 83 72 85 30